

A/C

Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
Tour Sequoia
92055 La Défense CEDEX
France

Référence	V/communication	N/ Référence	Date
Rec. 45		9/2024	07-02-2024

Objet : Recommandation (n°45) sur Prolifération des algues invasives dans les Régions Ultrapériphériques

Cher M. Éric BANEL,

Considérant que, depuis de la dernière, la prolifération d'algues invasives dans les Régions Ultrapériphériques a affecté les ressources côtières et marines, les écosystèmes et les communautés, et par conséquent les marchés, le Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CCRUP) et le Conseil Consultatif pour les Marchés (MAC) vous transmettent, en annexe, la recommandation adoptée à ce sujet.

Bien cordialement,

Le Président du Comité Exécutif
du CCRUP,

Le Président du Comité Exécutif
du MAC,

(David Pavón González)

(Yobana Bermúdez)